

Forêt Modèle de Provence

Réunion du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance

n°2/2018 – 20/12/2018 - pavillon du Roy René, Gardanne

Présents :

Prénom-NOM	Organisme - fonction	Fonction dans l'association
Philippe Duparchy	Association Découverte Sainte-Baume – Président	Secrétaire général
Philippe Thévenet	CRPF PACA - Directeur	Secrétaire général adjoint
Philippe Bregliano	Coopérative Provence Forêt - Président	Trésorier
Jean Bacci	Conseil Régional - Vice-Président	Président du Conseil de surveillance
Michel Vennetier	IRSTEA d'Aix en Provence - chercheur	Administrateur
Philippe Nercy	Septèmes-les-Vallons - Adjoint au patrimoine forestier	Administrateur
Michel Grambert	Union Régionale des associations de Communes Forestières – Président	Membre du conseil de surveillance
Elsa Bardi-Assante	Conseil Régional – chef du service forêt.	
Catherine Rétoré	Conseil Régional – chargé de mission	

Excusés :

Prénom-NOM	Organisme - fonction	Fonction dans l'association
Georges Franco	ASL Suberaie Varoise - trésorier	Secrétaire général adjoint
Paul Augustin	Communes Forestières du Var – Administrateur	Administrateur
Christine Amrane	Communes Forestières du Var – Vice-Présidente	Administratrice
Danièle Garcia	Métropole Aix-Marseille Provence – vice-présidente	Administratrice
Marc Meissel	Fédération départementale des chasseurs du Var – Président	Membre du conseil de surveillance
Jean Bonnier	Forêt Méditerranéenne - Président d'honneur	Membre du conseil de surveillance
Chantal Demaria	Métropole Aix-Marseille Provence - Chef du service valorisation forestière	Administrateur
Suzanne Arnaud	Communes Forestières du Var – Administratrice	Administratrice
Jacques Brun	Communauté de communes du Golfe de St-Tropez - technicien	Administrateur

Préambule :

Comme ses statuts les stipulent, Forêt Modèle de Provence a pour objet de « mettre en œuvre un processus partenarial visant à promouvoir le développement durable des territoires forestiers provençaux en référence au concept de paysage de forêt modèle. »

L'association est reconnue d' « intérêt général », comme la réponse des Finances publiques à notre demande de rescrit fiscal le confirme en 2017. Cela a permis de générer de recettes au titre du mécénat totalisant 15 600€ sur les années 2017 et 2018.

I. Actions 2018-2019 et futures :

Dans la poursuite du programme d'actions validé lors des derniers CA, voici les apports et décisions prises.

1. Coupes de bois durables et société

Afin de répondre avec pertinence à l'enjeu de l'acceptabilité sociale des coupes de bois, l'enquête actuellement menée par l'association vise à identifier et comprendre les freins ou problématiques des opposants, la typologie des coupes concernées et comment se manifestent les oppositions.

Sur 100 articles scientifiques parus dans les pays concernés, 99% constatent qu'une forêt plus « claire » résiste mieux aux changements climatiques, fixe plus de carbone dans le long terme et améliore la production. L'observation des forêts laissées à elle-même, constate des dépérissements massifs. NB : Le changement climatique est un des enjeux majeurs des prochaines décennies.

Forêt Modèle de Provence, sur ce sujet, propose d'agir selon deux axes:

- Vulgariser, donner un large accès à l'expertise en synergie avec ses partenaires. La plan de communication en cours d'élaboration a pour objet de répondre à ce besoin de fondamentaux, de connaissances et définir comment et vers qui ?
- Établir un lien durable avec les expériences menées dans d'autres pays partageant ce climat

Pour communiquer efficacement, le développement de ces actions devra :

- Prendre appui sur les travaux récents ou en cours (articles de synthèse, livret « forêt et changement climatique » par l'Institut pour la forêt, supports de communication déjà existants)
- Faire des tests via des forums d'échanges sur les réseaux sociaux comme LinkedIn groups
- Cibler la génération apprenante : scolaire et universitaires en s'appuyant sur les filières.
- Former et accompagner les chargés de formation dans la durée
- Identifier les « leaders d'opinion », dans le secteur de l'animation parascolaires comme dans les associations dites de « sensibilisation à la protection de l'environnement » qui sont critiques quant à l'exploitation forestière
- Sélectionner des supports originaux voir ludiques afin d'ancrer et développer l'intérêt des différents publics pour la forêt
- Faire des expérimentations où l'innovation portera sur les gestes, les comportements

Le rôle de l'association est essentiel et son statut lui permet de le jouer, elle peut mettre en œuvre un tel processus en associant de nombreux partenaires : Institut pour la forêt, IRSTEA, GREC PACA, Communes forestières, CRPF, ONF, Fibois Sud, Forêt Méditerranéenne et associations locales ...

Feuille de route : rédiger une version « martyr » d'un programme de travail (4 pages maximum) en invitant différents partenaires à réagir.

2. Chêne-liège

Le patrimoine subéricole, son histoire locale offrent un levier concret de sensibilisation et de mobilisation du grand public. Le deuxième Week-end du chêne-liège nous en a donné la confirmation. Cet événement a permis la rencontre de différents publics autour de la valorisation de la multifonctionnalité de la forêt dans le respect des trois piliers du développement durable : production, artisanat, art etc., il sera réédité en 2019 bénéficiant de l'appui dans ces différents domaines d'acteurs reconnus de notre territoire. École, Villa Noailles, fond Epicuria et collectivités

L'ancrage de la production peut bénéficier d'une étude de faisabilité de la reprise de l'entreprise Lièges Junqué, du développement de l'isolation liège une action qui devrait être portée par l'interprofession régionale, avec la contribution de Forêt Modèle et des Communes Forestières.

3. Arboise

Une structuration robuste de l'amont nécessite de trouver une réponse au déficit de main d'oeuvre, récolte gestion forestière et transformation. Un partenariat avec des associations d'insertion par exemple, pourrait permettre de réaliser des récoltes de différentes sources assurant une continuité au fil des saisons.

Concernant la distribution des produits transformés, concernant la bière à l'arboise il faut contacter les acteurs de la filière par exemple le syndicat des brasseurs.

En effet la production actuelle permet de rechercher un repreneur de l'activité.

Une action auprès des autres Forêts Modèles est à mettre en place afin de connaître leurs expériences et conclusions sur la manière dont elles s'y prennent pour viabiliser une activité économique.

Le PNR Ste-Baume compte déposer en 2019 un projet LEADER dans le cadre du GAL Provence verte Ste-Baume pour approfondir ces aspects.

4. Huiles essentielles

Les recherches récentes ou en cours sur différentes molécules issues du bois, des feuilles, ou même de l'écorce dans des pays du sud de la Méditerranée sont d'actualité (pour un usage aromatique ou thérapeutique notamment). Google scholar comprend une importante bibliographie sur les propriétés des espèces méditerranéennes. Un chercheur de l'agence régionale de santé est notamment spécialiste de ces questions il est nécessaire de prendre son avis.

5. Pignon

En France, en l'état des peuplements, il semble difficile à moyen terme de développer une filière concurrentielle face aux filières existantes à l'étranger bénéficiant d'un ancrage historique. Ce constat nous conduit à envisager deux pistes d'action en ce qui concernent une filière:

- Une exploitation de niche sur la base des peuplements existants - NB : Il est possible de réaménager des pinèdes existantes pour les rendre exploitable et fructifères, avec un aspect coupe feu (aménagement du territoire) - à condition qu'elles soient jeunes et pas encore trop développées. Pour information, il n'existe plus de financement sur sylviculture...
→ Piste d'avenir : poursuite du suivi de la productivité et d'une sylviculture adaptée dans les peuplements existants ?
- Une exploitation structurée avec une production normalisée, régulières, sur la base d'une plantation suivie de greffages et tailles - NB : une plantation pour être rentable doit faire 50 hectares minimum. la 1^{ère} récolte arrive environ 10/15 ans après la plantation : une production stable ne peut s'envisager qu'à partir d'arbres jeunes.
Les plantations pourraient s'envisager sur des pare-feu, par exemple associées à des arbusiers et au sylvo pastoralisme entre des massifs pour maîtriser les cheminements connus de feux majeurs. NB : programme MARITIMMO va lancer un AAP fin 2019 sur l'expérimentation à but DFCL sur interfaces ou territoires incendiés mais à l'intention des « territoires » !.
→ Piste d'avenir : Identifier, sensibiliser et mobiliser une collectivité territoriale intéressée par une telle politique et l'AAP MARITIMMO à venir (ex : CCGST) ?

Prendre connaissance de l'avancement de l'étude de marché réalisée par le CRPF Occitanie en collaboration avec plusieurs partenaires espagnols.

6. Agroforesteries

Forêt et puits de carbone : l'association a conclu fin 2019 une convention de partenariat sans engagement financier avec la jeune société CAPTE (Collectif d'acteurs pour la transition écologique). Son objet est de vendre des crédits carbone par la plantation d'arbres en espace forestiers ou agroforestiés.

Notre objectif est de réaliser une prestation pour son compte consistant à mettre en place un « petit appel à projets » de type verger-maraicher afin de lui délivrer un carnet de projets prometteurs.

7. Optimisation de la gestion forestière autour des pistes DFCI

En 2019, l'association va promouvoir la coordination entre acteurs de l'exploitation forestière et maitres d'ouvrage PIDAF dans le but d'initier des nouveaux projets optimisant la gestion forestière sur la base des pistes DFCI. Pour cela, elle va s'appuyer sur les acquis du « projet de la Môle » en 2017/2018 pour sensibiliser les maitres d'ouvrage PIDAF de la région.

La Région SUD estime que le projet pilote de la Môle a coûté cher en subvention. Elle ne financera donc plus Forêt Modèle pour des animations partenariales de ce type. Par conséquent, les prochains projets similaires doivent nécessiter peu de temps voir mieux, être auto-coordonnés.

8. Autres propositions de projets pour l'avenir

a. Sports et préservation des espèces sur l'Etoile/Garlaban

Le massif de l'Etoile/Garlaban est de plus en plus fréquenté, notamment pour des activités sportives. Celles-ci causent des dommages aux habitats des espèces, parfois identifiées « d'intérêt communautaires » dans le DOCOC du périmètre Natura 2000.

L'enjeu est intéressant à développer. De plus, ce territoire n'a pas beaucoup été « investi » par l'association jusqu'à aujourd'hui. Par conséquent, le CA est très favorable à ce qu'un projet d'actions lui soit proposé pour les années à venir.

b. « Végétal local »

Le label « Végétal local » est une marque de certification garantissant l'origine locale et sauvage de végétaux commercialisés, tout en assurant la prise en compte de la diversité génétique et la conservation de la ressource dans le milieu naturel. Des entreprises (pépiniéristes mais surtout bureau d'étude) ont déjà certifié des plantes en région. Le Conservatoire botanique national méditerranéen est le relais régional de l'Agence française pour la biodiversité, qui elle est propriétaire de la marque.

Les pistes d'actions pour l'association seraient de :

1. Réaliser une étude d'opportunité de l'offre (quantité, diversité) et de la demande autour de ses « massifs de référence »
2. Valoriser la démarche de cette filière émergente et potentielle à l'échelle régionale pour susciter des nouveaux porteurs de projet (des journées d'information sur la marque sont déjà organisées mais d'autres seraient jugés utile par le CB)

L'intérêt de cette filière émergente est certain pour le CA. Un partenariat avec l'ONF et avec l'Occitane doit être envisagé.

c. Valorisation artisanale des bois locaux

Le jeune « atelier bois partagé » Share-wood s'est doté de moyens matériel et humain qui permet de valoriser la filière bois locale artisanale. Un partenariat a été défini avec pour objectif l'insertion d'un volontaire en Service civique qui fera, dans cet esprit, un état des lieux des possibilités d'usage des bois locaux issus des « massifs de référence » de Forêt Modèle de Provence (recueil des besoins, propriétés des bois, type et conditions des produits disponibles).

Comme cette filière est « de niche », néanmoins les buts de l'association paraissent complémentaires de celle de Fibois Sud. Cette articulation reste à clarifier avec l'interprofession régionale.

II. Gestion :

1. Budgets

BUDGET PREVISIONNEL 2018			
CHARGES			
Objet	€ prévu (à l'AG 2018)	€ prévi (aujourd'hui)	% sur le total
Personnel : salariés et Services civiques	62 022 €	62 022 €	50%
Services extérieurs	21 329 €	22 606 €	18%
Déplacements	13 954 €	12 908 €	
Achats administratifs	1 674 €	1 674 €	
Autres achats	1 685 €	4 045 €	
Honoraires comptables et sociales	3 557 €	3 557 €	
Banque	284 €	222 €	
Assurance	175 €	199 €	
Prestations	28 970 €	30 590 €	24%
Fonds dédiés 2019	7 650 €	7 650 €	6%
Proposition affectation primes et fonds propres (autofinancement : mécénat, participations)	3 375 €	2 346 €	2%
TOTAL	123 346 €	125 214 €	100%

BUDGET PREVISIONNEL 2018

PRODUITS			
Objet	€ prévu (à l'AG 2018)	€ prévi (aujourd'hui)	% sur le total
Région 2017 (reste à réaliser)	2 302 €	2 302 €	2%
Cotisations	13 000 €	10 865 €	9%
Région 2018 (actions spécifiques)	42 000 €	42 000 €	34%
Département 83 (actions spécifiques)	12 400 €	12 400 €	10%
Mairie la Valette (WE du Chêne-liège)	3 000 €	3 000 €	2%
Programme ERASMUS+ 2016-17-18-19 (Forest-in)	13 118 €	12 840 €	10%
Département 13 (Forest-in)	3 000 €	3 000 €	2%
Mairie Castellet ("Jardin du oui" + Fête FB)	11 000 €	11 000 €	9%
Mécénat (WE chêne-liège, valorisation arboise)	13 650 €	13 650 €	11%
Vente (bière à l'arboise + autres)	7 286 €	8 833 €	7%
Service civique	2 100 €	1 900 €	2%
Participations diverses	490 €	3 424 €	3%
TOTAL	123 346 €	125 214 €	100%

Le Département des Bouches-du-Rhône n'a toujours pas apporté de réponse aux 3000€ demandés pour la « tournée de la forêt modèle de Provence ». C'est pourquoi les lignes « fonds dédiés » et « propositions d'affectation et fonds propres » sont notifiées en couleur violette.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES		
Objet	€	%
Services extérieurs	23 847 €	20%
Déplacements	16 063 €	
Achats administratifs	1 674 €	
Autres achats	2 093 €	
Honoraires comptables et sociales	3 557 €	
Banque	284 €	
Assurance	175 €	
Personnel	65 727 €	54%
Prestations et investissements	31 975 €	26%
TOTAL	121 548 €	100%

BUDGET PREVISIONNEL 2019

PRODUITS		
Objet	€	%
Cotisations	10 865 €	9%
Région 2018	42 000 €	35%
WE Chêne-liège : CD 83, Mairie, mécénat	16 791 €	14%
CD 83	8 400 €	7%
Métropole	1 200 €	1%
Fonds épicurien : "arbose"	5 000 €	4%
Vente bières à l'arbose	10 080 €	8%
Service civique	2 200 €	2%
UE - ERASMUS+ : <i>Forest-in</i>	17 363 €	14%
Fonds dédiés 2018	7 650 €	6%
TOTAL	121 548 €	100%

Il est à noter que la part de financement apporté par la Région n'est plus que de 34% (contre 80% il y a 3 ans). La diversification des financements a été permise par un important travail de recherche d'autres sources de financement comme notamment le mécénat financier ou de compétence.

Les bénévoles doivent être membres de l'association. Il est donc proposé une cotisation symbolique à prix libre ou à 1€ (pour être couvert par l'assurance).

Afin de faciliter le renouvellement d'adhésion du Lycée agricole de Valabre qui s'est engagé oralement pour une 1ère adhésion dès 2019, il est convenu d'ajouter une nouvelle ligne au barème des cotisations nommée « Etablissements d'enseignement » et dont le montant de 1^{ère} année s'établit à 225€ et de 2^{ème} année à 450€.

2. Composition du Conseil d'administration

Les collèges « Enseignement et recherche » et « Gestionnaires, usagers et acteurs » du Conseil d'administration disposent chacun d'une place disponible.

3. Communication

D'importants efforts ont été déployés en 2018 pour valoriser nos actions : mise en place d'une newsletter et de pages sur des réseaux sociaux (facebook, youtube), nombreux relais médiatiques. **Une évaluation est en cours.**

CONCLUSION :

La Région doit maîtriser ses finances. Il convient donc de bien définir le rôle de chacune des structures, acteurs de la forêt en supprimant les chevauchements. Une erreur a été commise lors d'une émission TV : à l'avenir, le soutien de la Région comme le logo doit être systématiquement affiché au travers des actions de communication.

Fait le 21/01/2018

Philippe DUPARCHY, Secrétaire général



